



Fédération Française des Curistes Médicalisés

F.F.C.M - Association Loi de 1901 agréée par le Ministère de la Santé

Membre de France Assos Santé (U.N.A.A.S.S)

Siège social : 2, rue des frères Rodriguez - 72700 Allonnes

☎ : 02-43-21-65-78 - Portable : 06-83-27-22-80 - courriel : ffcm@libertysurf.fr

<https://ffcm-curistes.wixsite.com/ffcm>

Communiqué n° 6/2017 du 12 octobre

1) Comment obtenir un double de la prise en charge de cure en cas de perte

Grâce au soutien de la FFCM, une curiste qui avait dû avancer près de 1 000 € car sa CPAM refusait de lui envoyer un double de la prise en charge de cure qu'elle avait perdu, vient d'obtenir ces documents et va enfin être indemnisée (soins thermaux, surveillance médicale, transport et indemnité d'hébergement).

Cliquez ci-dessous pour voir la lettre type créée par la FFCM en cas de perte de la prise en charge de cure.

https://docs.wixstatic.com/uqd/cdd428_7232ebc93be64424b44300f12c3cc607.pdf

2) A propos des 3 visites médicales de cure

Nous rappelons que les **3 visites médicales** (**début, milieu et fin de cure**), ainsi que le compte-rendu de fin de cure, **sont des obligations**. Leur non-respect **constitue donc une infraction à la réglementation**

Si vous n'avez pas bénéficié de **la visite du milieu de cure**, merci d'envoyer votre témoignage à la FFCM par Internet ffcm@libertysurf.fr ou par courrier : FFCM, 2, rue des frères Rodriguez - 72700 Allonnes.

3) ALD: Réduction du champ de l'indemnisation du transport et de l'hébergement

Suite à une décision de justice de la Cour de Cassation du 15/12/2016, l'Assurance maladie limite depuis mars 2017 l'indemnisation des frais de transport et d'hébergement des curistes en **Affection Longue Durée (ALD)** aux seuls assurés **dont les revenus ne dépassent pas** un plafond fixé à **14 664,38 €/an**

Cliquez ci-dessous pour plus de détail sur cette mauvaise nouvelle.

https://docs.wixstatic.com/uqd/cdd428_50c9684411ff4370b032532fbd9c3a7d.pdf

4) Groupe Inter Associatif sur le Thermalisme (GIAT)

Le GIAT qui regroupe la FFCM, France Psoriasis, Fibromyalgie SOS, l'Association Nationale de Défense contre l'Arthrite Rhumatoïde (ANDAR), l'Association François Aupetit (AFA), les Brûlés de France et Que-Choisir Santé, tiendra sa 2^e réunion le 13/11/2017 à propos de la future Convention Nationale Thermale.

<http://francepsoriasis.org/groupe-de-travail-thermalisme/>

5) Augmentation du forfait hospitalier (Communiqué de France Assos Santé)



72 associations agréées (dont la FFCM) ont fondé en mars 2017 l'union nationale **France Assos Santé** pour mieux défendre les intérêts des malades. Cliquez ci-après pour lire son communiqué du 27/09/2017.

https://docs.wixstatic.com/uqd/cdd428_caf322e207ed4937b176c40eee81a25c.pdf

6) Prochain bulletin national FFCM INFORMATION

Le 27^e numéro de notre bulletin national FFCM INFORMATION est prévu pour la 2^e quinzaine de novembre.

7) Pensez à consulter le site de la FFCM

<https://ffcm-curistes.wixsite.com/ffcm>

Merci de faire circuler ce communiqué. Pour la FFCM, le président, M. Jean-Pierre Grouzard